NOTE

Sur la question de l'évaluation au Secondaire Rénové

La question de l'évaluation des apprentissages au nouveau secondaire s'ouvre sur l'inefficacité avérée de l'évaluation traditionnelle basée sur une logique quantitative. Cette logique exprime pour l'essentiel un cumul de notes chiffrées supposées apprécier durant une courte période donnée tous les divers moments d'apprentissages.

La question de l'évaluation au nouveau secondaire s'oriente plutôt vers une logique qualitative fondée sur une construction de jugements de la part des enseignants sur les niveaux de compétences séquentiellement atteints par l'apprenant. Non seulement cette logique traduit le développement des compétences accumulées par l'élève mais aussi elle met en place des dispositifs d'accompagnement pour des élèves en difficulté en lien à certaines *compétences disciplinaires*. (Remédiation)

Un modèle uniforme pour toutes les disciplines

Il est retenu un modèle à cinq niveaux d'atteinte d'une compétence à l'échelle des compétences disciplinaires. La partie supérieure de l'échelle, censée être associée à la réussite dans une discipline donnée, est constituée de trois niveaux d'atteinte qui permettent de nuancer les jugements formés en fin de cycle. Les deux niveaux restants dits inférieurs permettent de reconnaitre les compétences des élèves en difficultés et d'arrêter les décisions convenables à cet égard.

Le tableau suivant est une illustration condensée du modèle général d'évaluation des apprentissages scolaires.

Tableau 1.
Structure des échelles des niveaux de compétence

Niveau		Compétence	Jugement global en fin de cycle				
A	5	Très développée	La compétence de l'élève dépasse les exigences				
В	4	Développée	La compétence de l'élève satisfait clairement les exigences				
С	3	Acceptable	La compétence de l'élève satisfait minimalement aux				
			exigences				
C ₁	2	Peu développée	La compétence de l'élève est en deçà des exigences				
C ₂	1	Très peu développé	La compétence de l'élève est nettement en deçà des				
			exigences				

Expression du résultat disciplinaire sous forme d'une note

L'importance relative des compétences permet d'attribuer un certain nombre de points aux différents niveaux des échelles de compétence que l'apprenant a atteints. Le seuil de réussite dans tous les cas est établi à 50%.

Tableau 2 Règle de base : l'élève réussit la discipline s'il obtient 50%

Table de conversion pour passer des jugements sur les										
Niveaux de compétence atteints au résultat disciplinaire Compétence Importance Niveau des compétences										
disciplinaire	relative	5	4	3	2	1				
Compétence 1	40%	40	32	24	16	8				
Compétence 2	35%	35	28	21	14	7				
Compétence 3	25%	25	20	15	10	5				

Possibilités

L'élève atteint les niveaux suivants pour les trois compétences :

Compétence 1 — niveau 4 — il obtient 32
Compétence 2 — niveau 3 — il obtient 21
Compétence 3 — niveau 2 — il obtient 10

L'élève réussit la discipline puisqu'il obtient 63 sur 100. Toutefois, il serait possible d'ajouter une condition de réussite supplémentaire si, dans une discipline, on souhaite limiter la compensation dépendamment de son poids dans la concentration. Ainsi, on pourrait établir que, pour la compétence 3, le seuil minimal est le niveau 3 de compétence 3. Dans ce cas, l'élève serait en échec même s'il a obtenu 63 sur 100.

Malgré certaines différences dans les législations ou dans les procédures de réforme des systèmes éducatifs du monde actuel, il est possible d'identifier des orientations spécifiques et générales communes aussi partagées par le nouveau secondaire haïtien. Les orientations spécifiques sont:

- focaliser la formation des élèves sur des compétences en termes de savoir, savoir-faire et savoir être sur la base de leurs préférences, leurs aptitudes et leurs différences;
- mettre l'élève au centre de l'apprentissage/enseignement ;
- offrir aux jeunes des dispositifs de formation générale, technique et scientifique adaptée leur permettant de s'épanouir avec autonomie et responsabilité dans le monde professionnel et du travail;
- offrir à tous les élèves les opportunités égales de formation indépendamment de leur origine sociale;

- rendre les jeunes capables de mobiliser des savoirs à l'intérieur et en dehors de l'école;
- former des sujets capables d'acquérir, d'organiser ses connaissances et de réfléchir sur ses connaissances afin de pouvoir en faire usage dans la résolution des problèmes;
- élaborer une organisation moins fragmentée et flexible des contenus curriculaires ;
- établir des éléments d'articulation entre les disciplines, abandonnant la vieille idée des disciplines étanches sans aucune relation entre elles ;
- promouvoir la pédagogie de la réussite ;
- offrir aux enseignants et élèves des alternatives pour arriver aux mêmes objectifs par des voies diverses ;
- mettre en place des laboratoires d'informatique, de langues vivantes, de sciences expérimentales ;
- utiliser les technologies de l'information et de la communication à l'appui de l'enseignement ;